
Enquête auprès d'une population représentative sur le suicide assisté dans les établissements publics de santé

Enquête quantitative pour le compte de « DIGNITAS – Vivre dans la dignité – Mourir dans la dignité » et « EXIT A.D.M.D. Suisse romande »

gfs-zürich, études de marché et sociales

Dr Andreas Schaub, directeur de l'institut et du projet

Zurich, juillet 2020

Données de la structure d'enquête

Population de base : Population du canton du Valais âgée de 18 ans et plus

Méthode : Enquête téléphonique (CATI, computer assisted telephone interviews)

Échantillonnage : Ménages privés du canton du Valais inscrits dans l'annuaire téléphonique

Échantillon : 1002 entretiens

Représentativité : L'étude est représentative de la population dans le canton du Valais âgée de 18 ans et plus.

Exploitation : 9,33 %

Intervalle de confiance : Pour N = 1002 et 50 % +/- 3,2 %

Pondération : Les chiffres ont été pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée (allemand et français), de son âge et de son sexe.

Période d'enquête : Du 26 mai au 4 juillet 2020

Remarques générales : a) Des erreurs d'arrondi peuvent se produire en raison de la réduction du nombre de décimales ; b) Pour des raisons de lisibilité, l'utilisation simultanée des formes linguistiques masculines et féminines a été omise. Tous les pronoms désignant des personnes s'appliquent aux deux sexes.

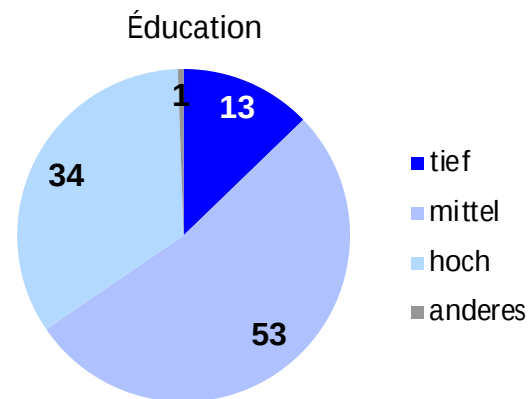
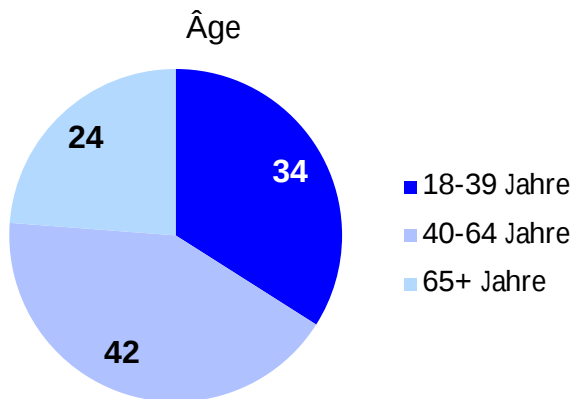
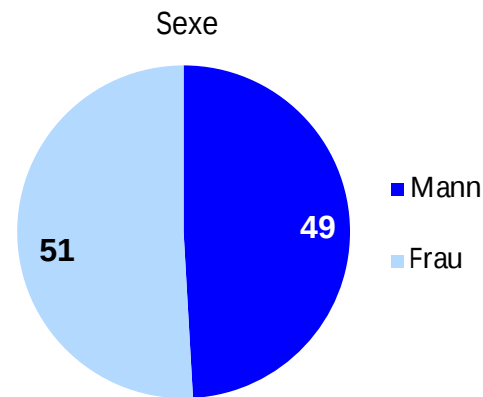
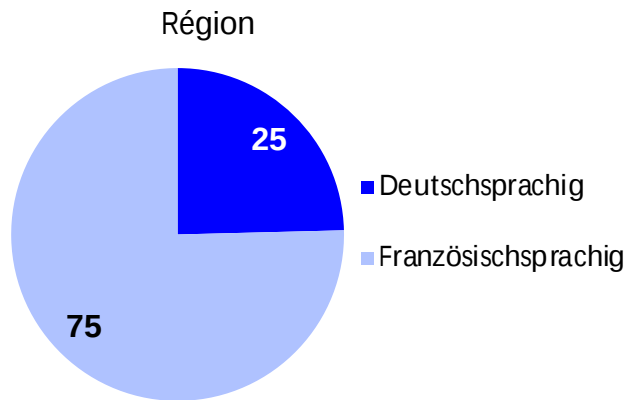
Situation initiale

Objectif de cette enquête

DIGNITAS et EXIT ont interrogé la population du canton du Valais dans le cadre d'une enquête téléphonique (CATI, computer assisted telephone interviews) avec des questions au sujet du suicide assisté (aide au suicide/accompagnement au suicide) dans les établissements publics de santé. DIGNITAS et EXIT veulent ainsi connaître l'avis de la population valaisanne quant à la possibilité qu'une aide au suicide dans les foyers et les hôpitaux soit directement fournie par les médecins, le personnel soignant et les organisations n'exerçant que des fonctions de conseil (comme aux Pays-Bas).

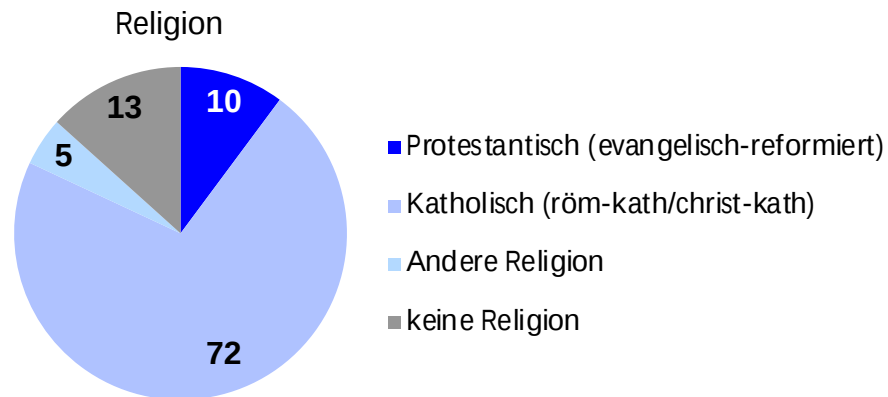
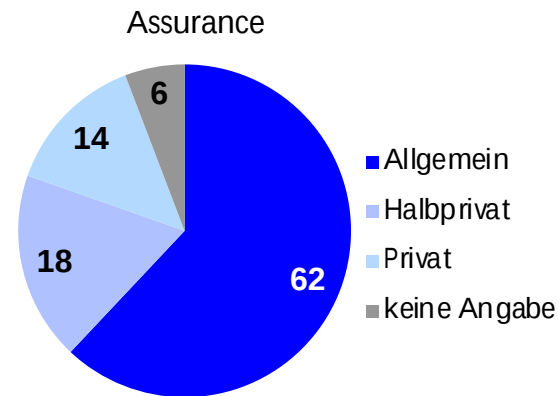
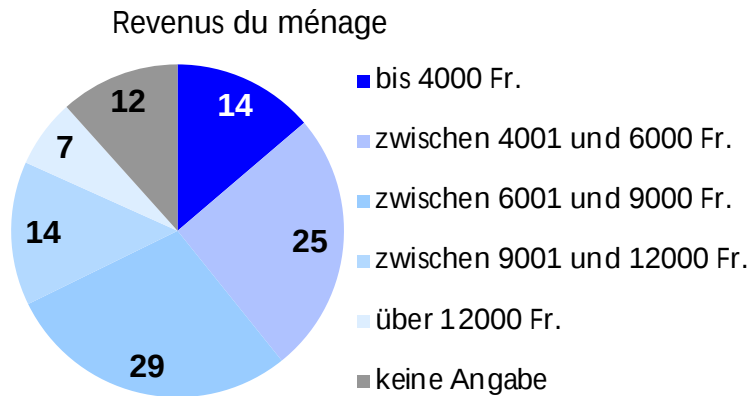
Répartition sociodémographique 1/2

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais = 1002



Répartition sociodémographique 2/2

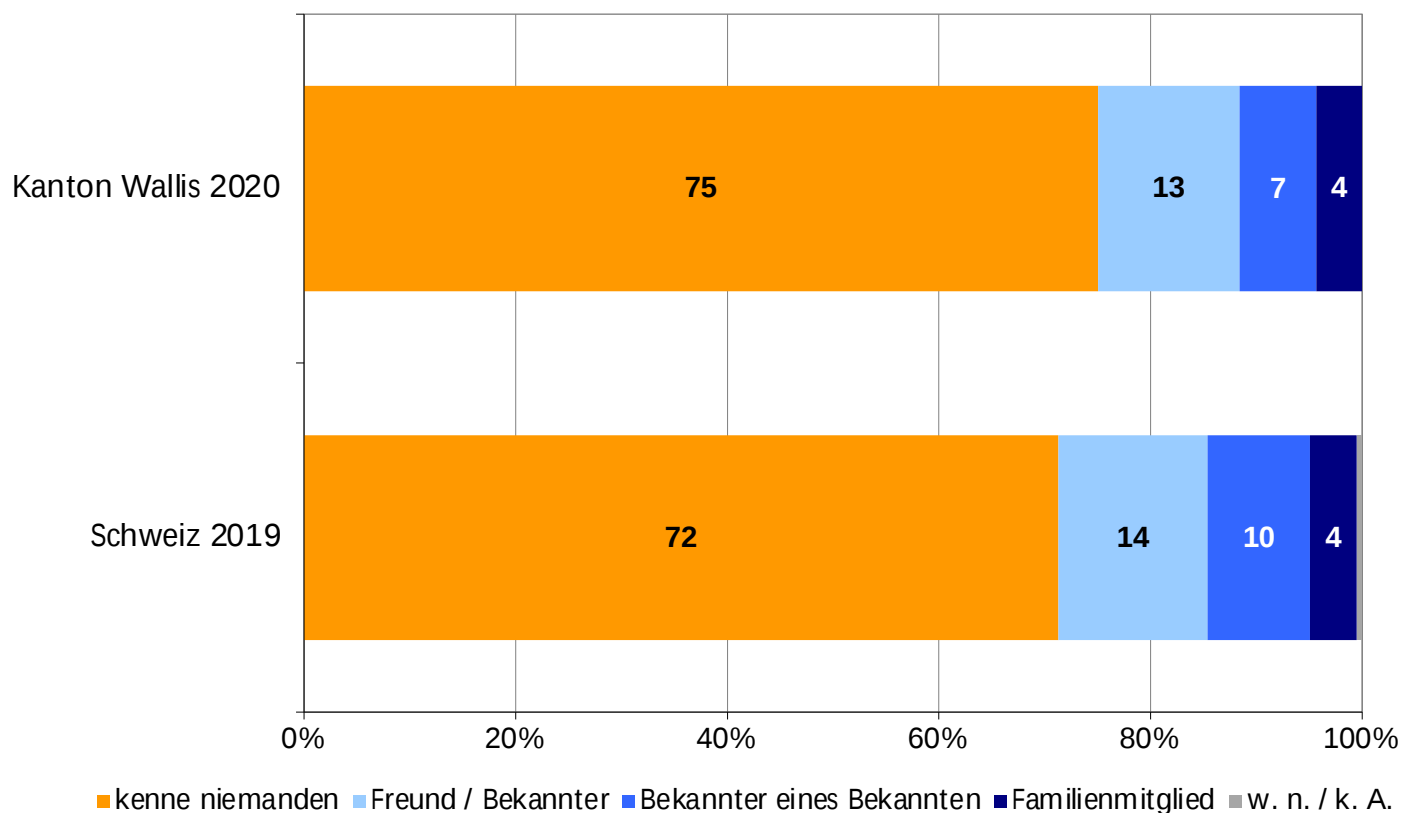
Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais = 1002



Expérience du suicide assisté : comparaison annuelle

La majorité des personnes interrogées dans le canton du Valais (75 %) ne connaît personne qui est décédé dans le cadre d'un suicide assisté. C'était déjà le cas en 2019, lorsqu'une enquête a été menée dans toute la Suisse (72 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; réponses multiples possibles ;
n Suisse 2019 = 1006 ; n Canton du Valais 2020 = 1002

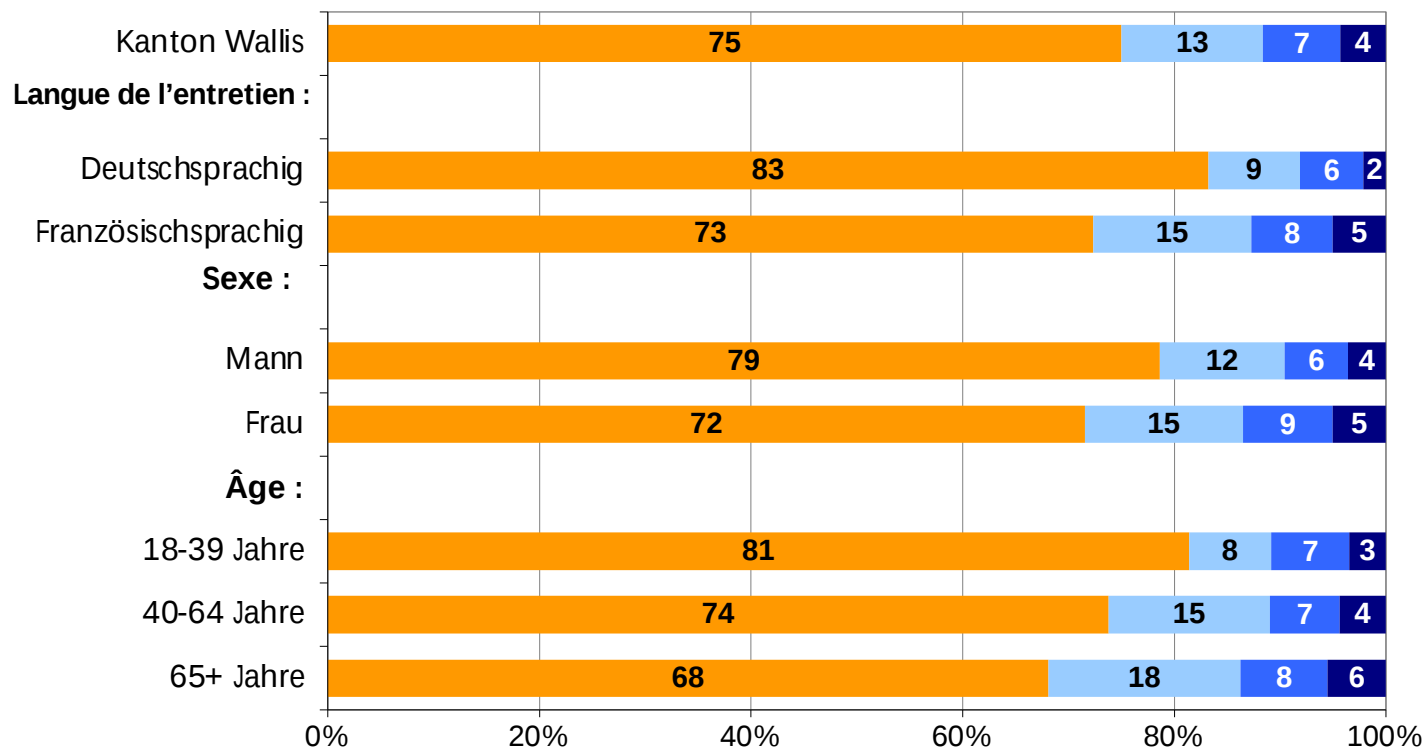


Question 1 : Connaissez-vous quelqu'un décédé à la suite d'un suicide assisté, c'est-à-dire un suicide assisté avec une organisation d'aide au suicide ?

Expérience du suicide assisté : comparaison des sous-groupes

Les germanophones (83 %), les hommes (79 %) et les jeunes (81 %) en particulier ne connaissent généralement aucune personne décédée dans le cadre d'un suicide assisté.

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; réponses multiples possibles ;
n Canton du Valais 2020 = 1002



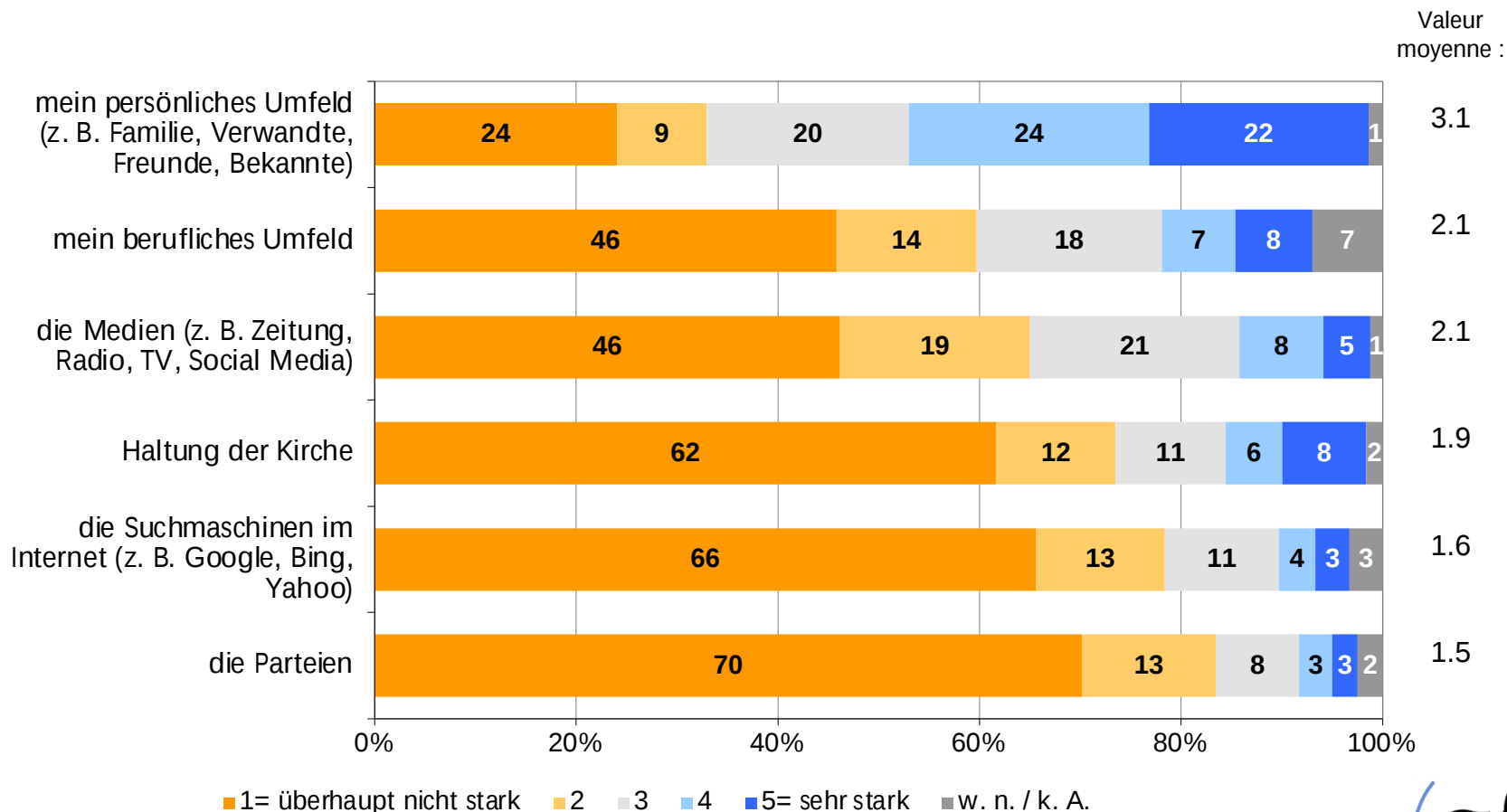
■ kenne niemanden ■ Freund / Bekannter ■ Bekannter eines Bekannten ■ Familienmitglied ■ w. n. / k. A.

Question 1 : Connaissez-vous quelqu'un décédé à la suite d'un suicide assisté, c'est-à-dire un suicide assisté avec une organisation d'aide au suicide ?

Influence de divers facteurs sur l'opinion au sujet du suicide assisté

En particulier, l'environnement personnel (46 %) ainsi que l'environnement professionnel (15 %) ont une influence forte à très forte sur les opinions des personnes interrogées dans le canton du Valais.

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

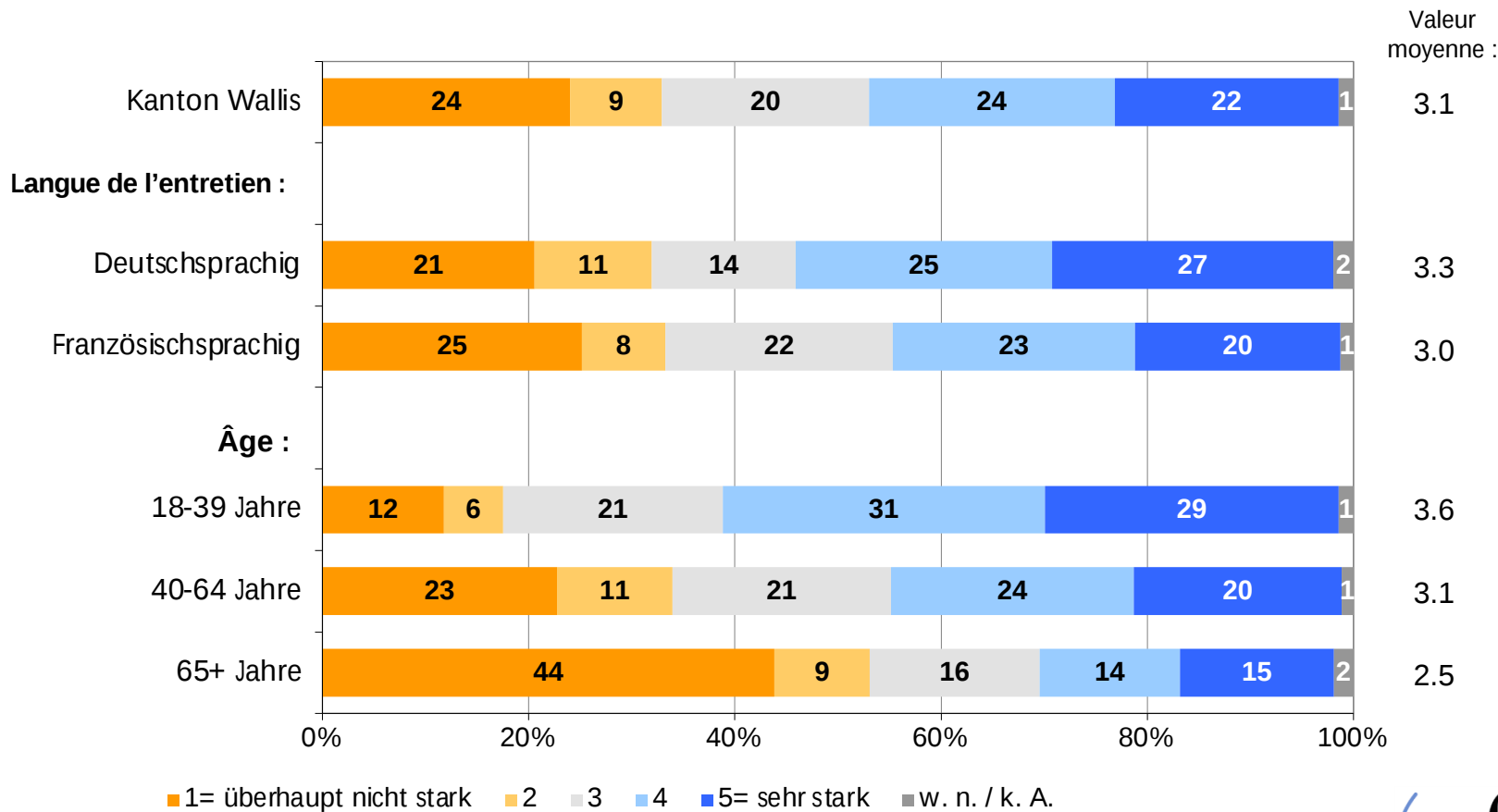


Question 2 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ?

Influence de l'environnement personnel sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les germanophones (3.3) et les jeunes (3.6) sont bien plus influencés par leur environnement personnel dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les francophones (3.0) ou les personnes âgées (40-64 ans) : 3.1 ; 65+ ans : 2.5)

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

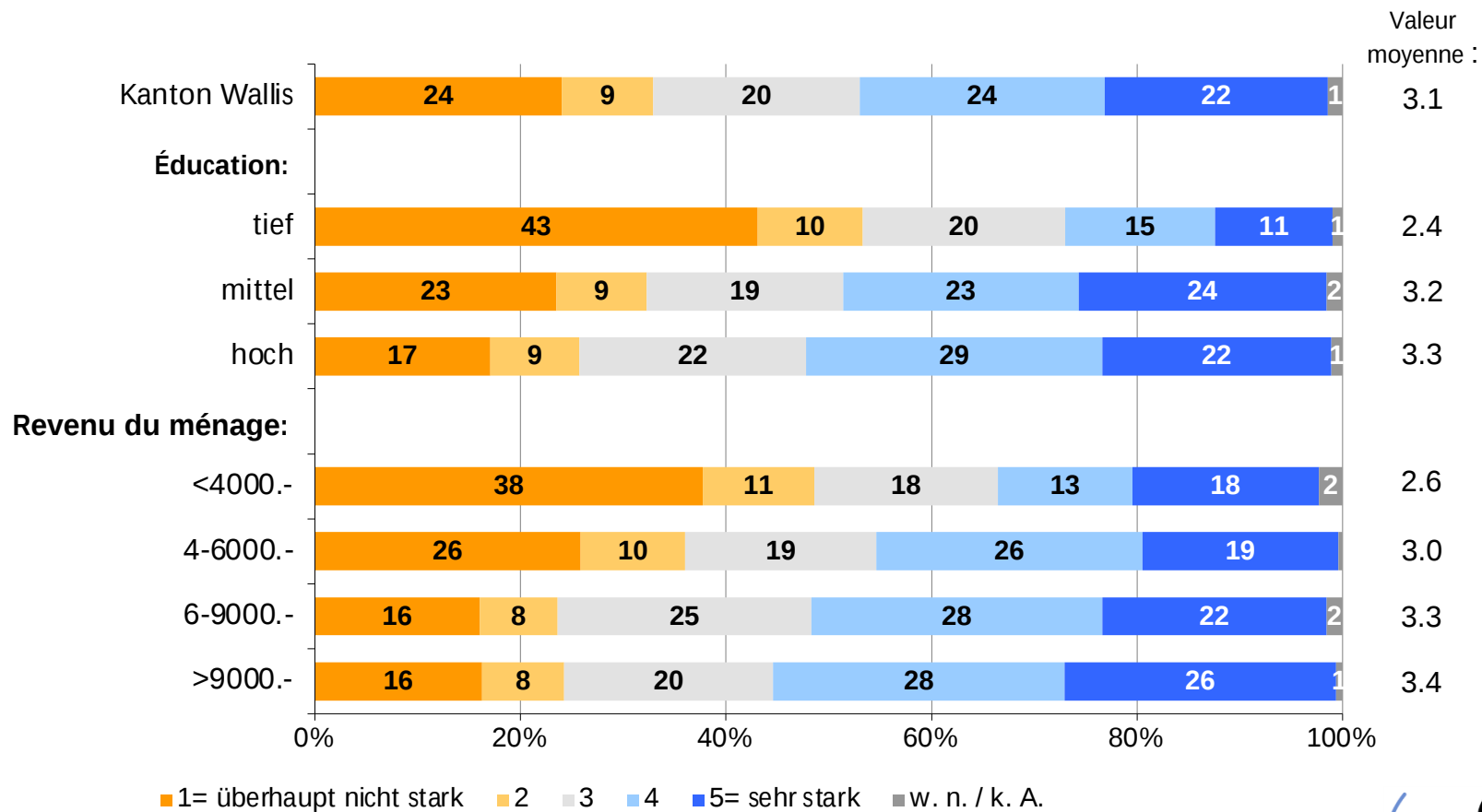


Question 2.1 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Environnement personnel (par ex., famille, proches, amis, connaissances)

Influence de l'environnement personnel sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les personnes ayant un niveau de formation moyen (3.2) ou supérieur (3.3) et les personnes dont le revenu du ménage est supérieur à CHF 9 000 (3.4) sont bien plus influencées par leur environnement personnel dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les personnes ayant un niveau de formation inférieur (2.4) ou les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à CHF 6 000 (< CHF 4 000) : 2.6 ; 4000-6000.- CHF : 3.0).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002



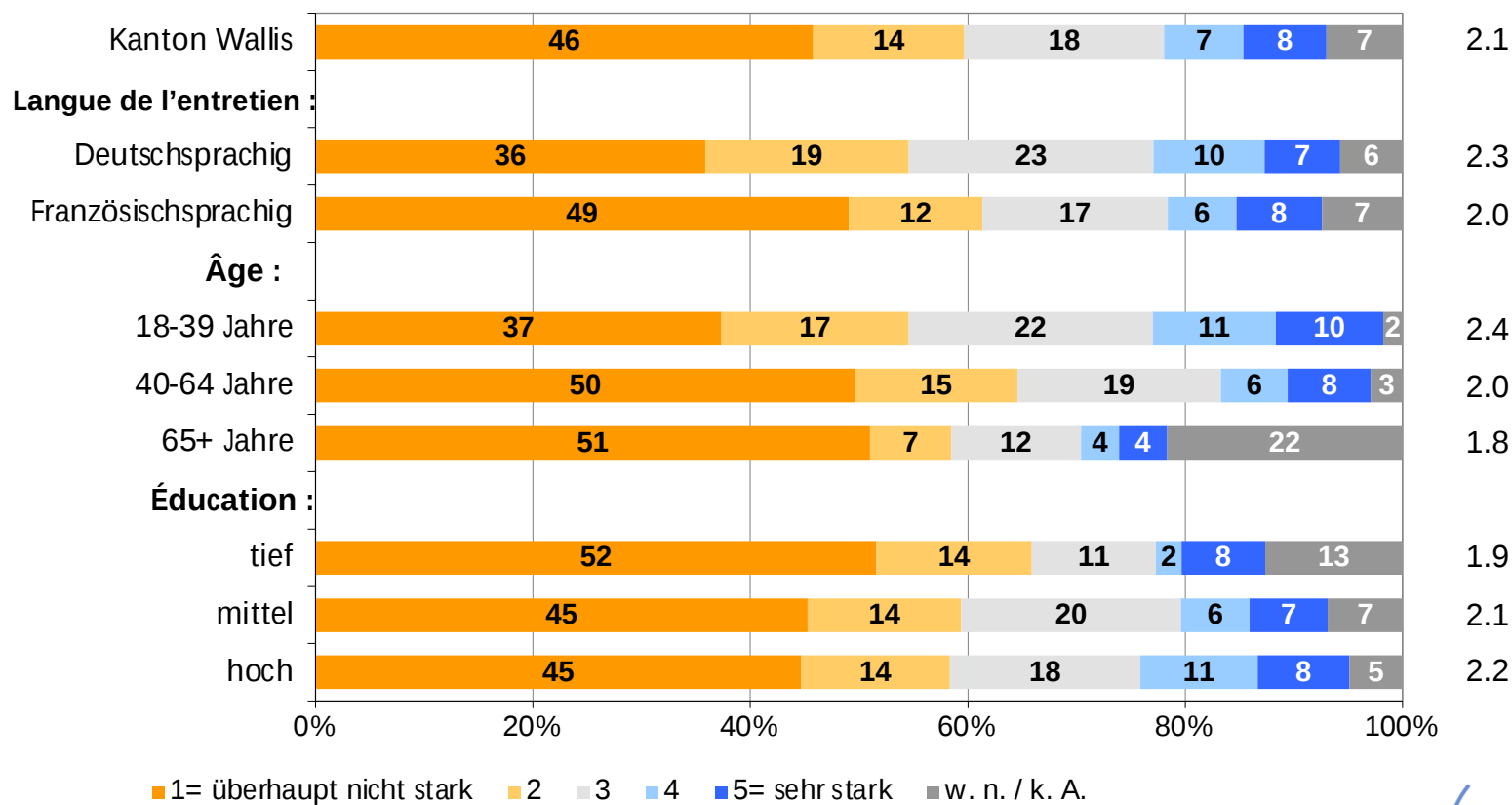
Question 2.2 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Environnement personnel (p. ex., famille, proches, amis, connaissances)

Influence de l'environnement professionnel sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les germanophones (2.3), les jeunes (2.4) et les personnes ayant un niveau d'études supérieur (2.2) sont bien plus influencés par leur environnement professionnel dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les francophones (2.0), les personnes âgées (40-64 ans : 2.0 ; 65+ ans : 1.8) et les personnes ayant un faible niveau d'éducation (1.9)

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

Valeur moyenne :

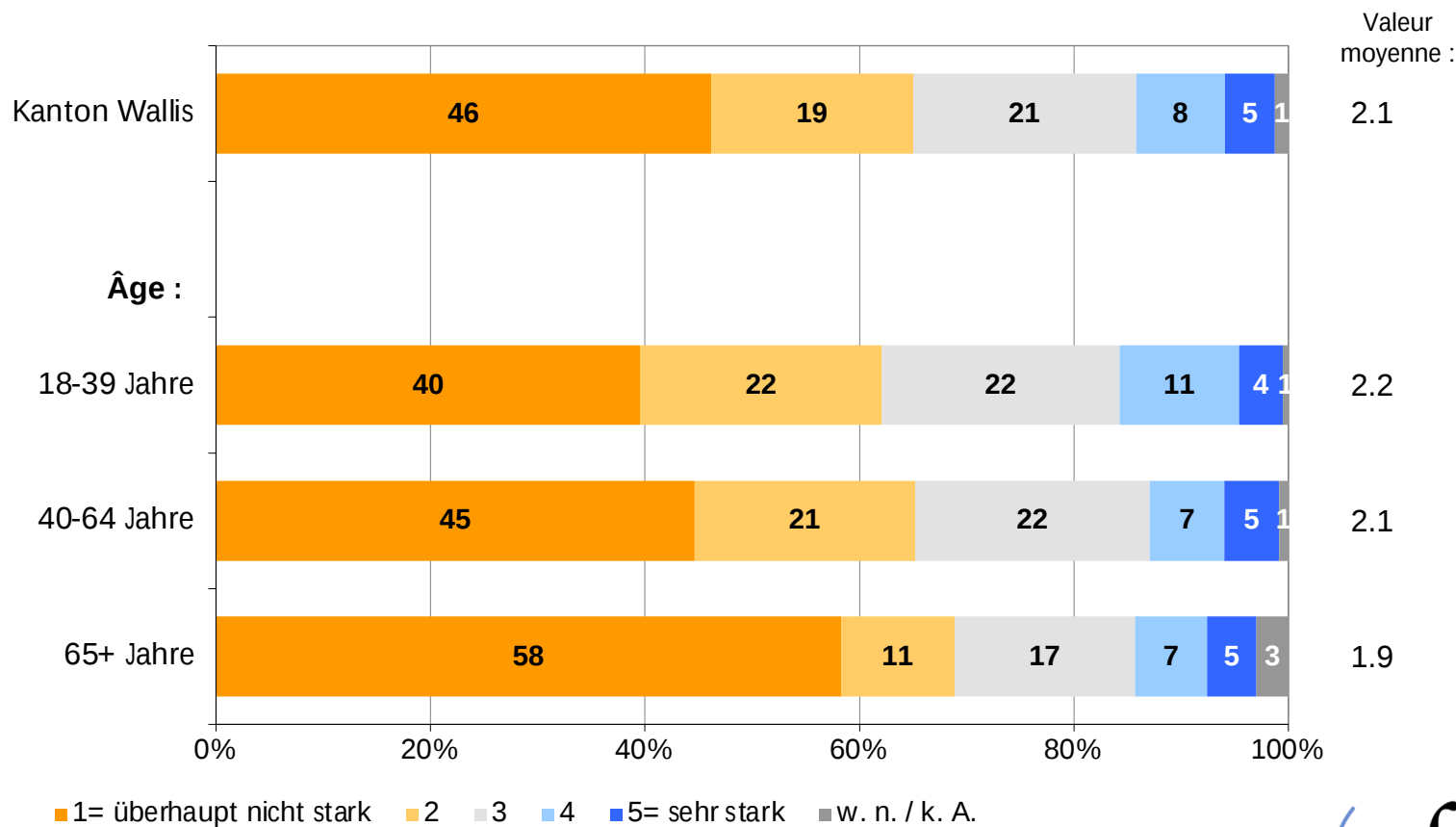


Question 2.3 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Environnement professionnel

Influence des médias sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les jeunes (2.2) sont bien plus influencés par les médias dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les personnes plus âgées (40-64 ans) : 2.1 ; 65+ ans : 1.9

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

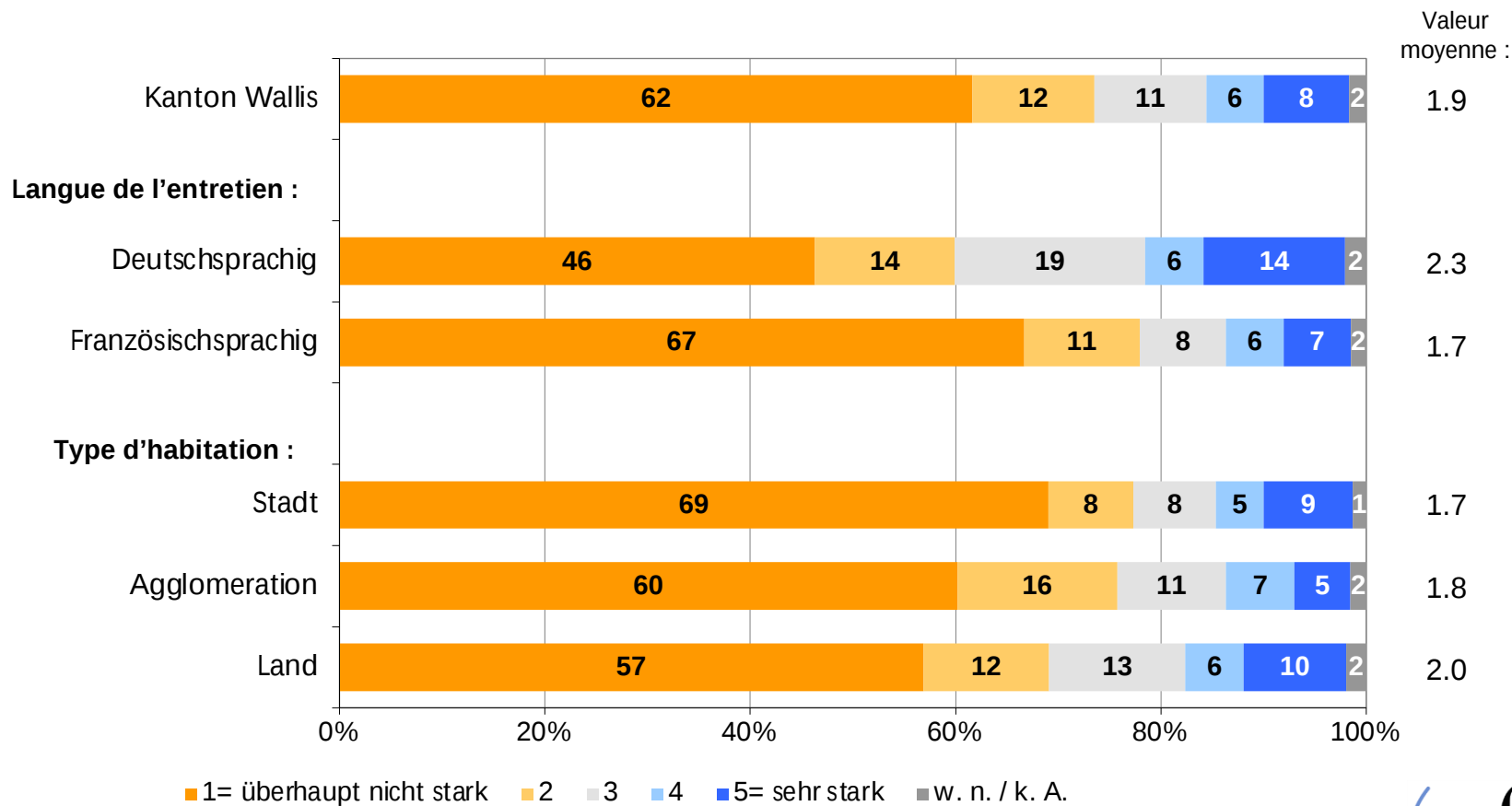


Question 2.4 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Médias (p. ex., journaux, radio, télévision, médias sociaux)

Influence de l'avis de l'Église sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les germanophones (2.3) et les personnes vivant dans les zones rurales (2.0) sont bien plus influencés par l'avis de l'Église dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les francophones (1.7) ou les personnes vivant en ville (1.7).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002



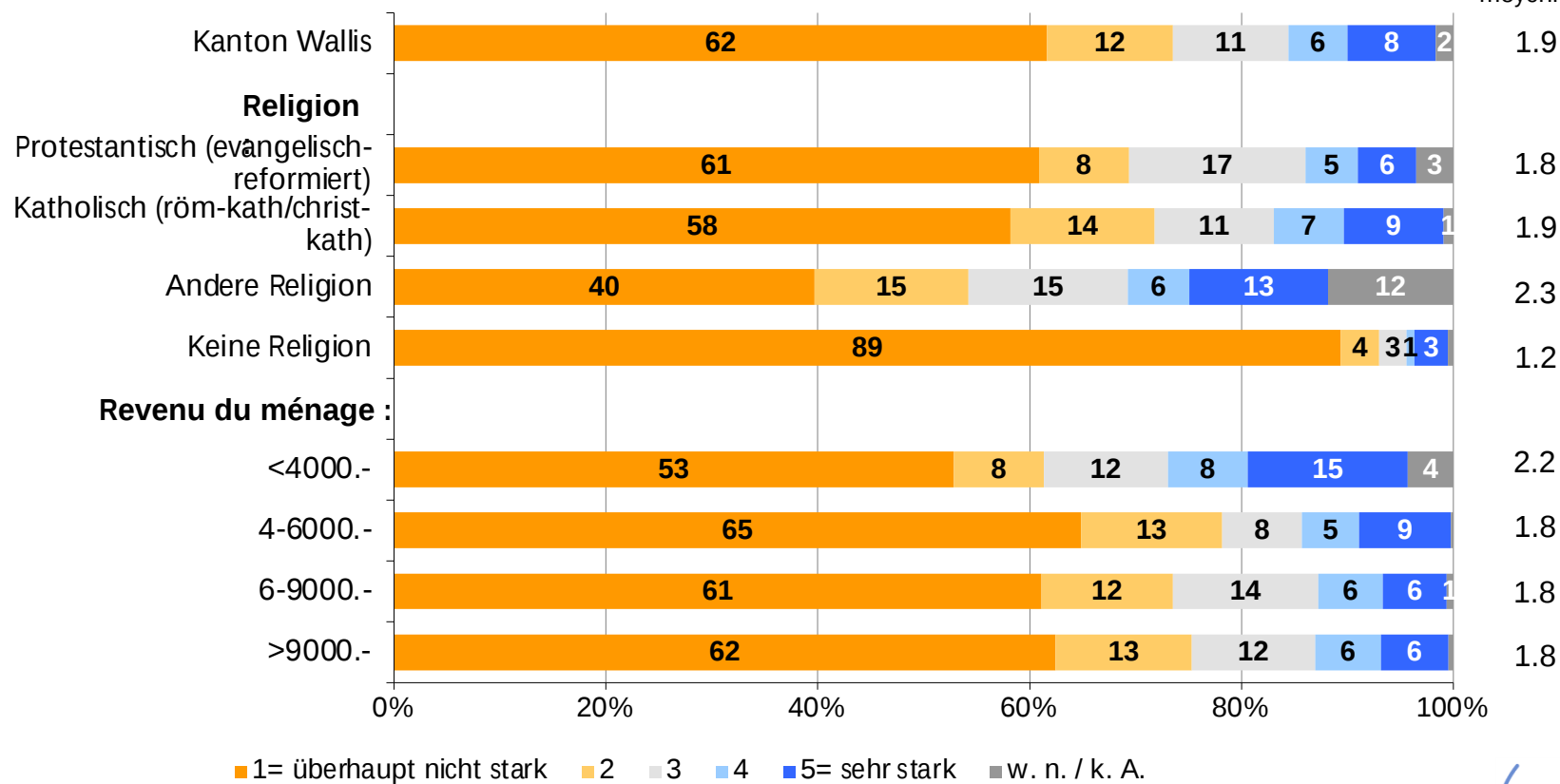
Question 2.5 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Avis de l'Église

Influence de l'avis de l'Église sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les personnes qui déclarent appartenir à une religion (protestante : 1.8 ; catholique : 1.9 ; autre religion : 2.3) et les personnes dont le revenu du ménage est inférieur à CHF 4 000 (2.2) sont bien plus influencées par l'avis de l'Église dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les personnes qui ne se déclarent affiliées à aucune religion (1.2) ou les personnes dont le revenu du ménage est supérieur à CHF 4 000 (1.8 pour les deux).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

Valeur
moyenne :

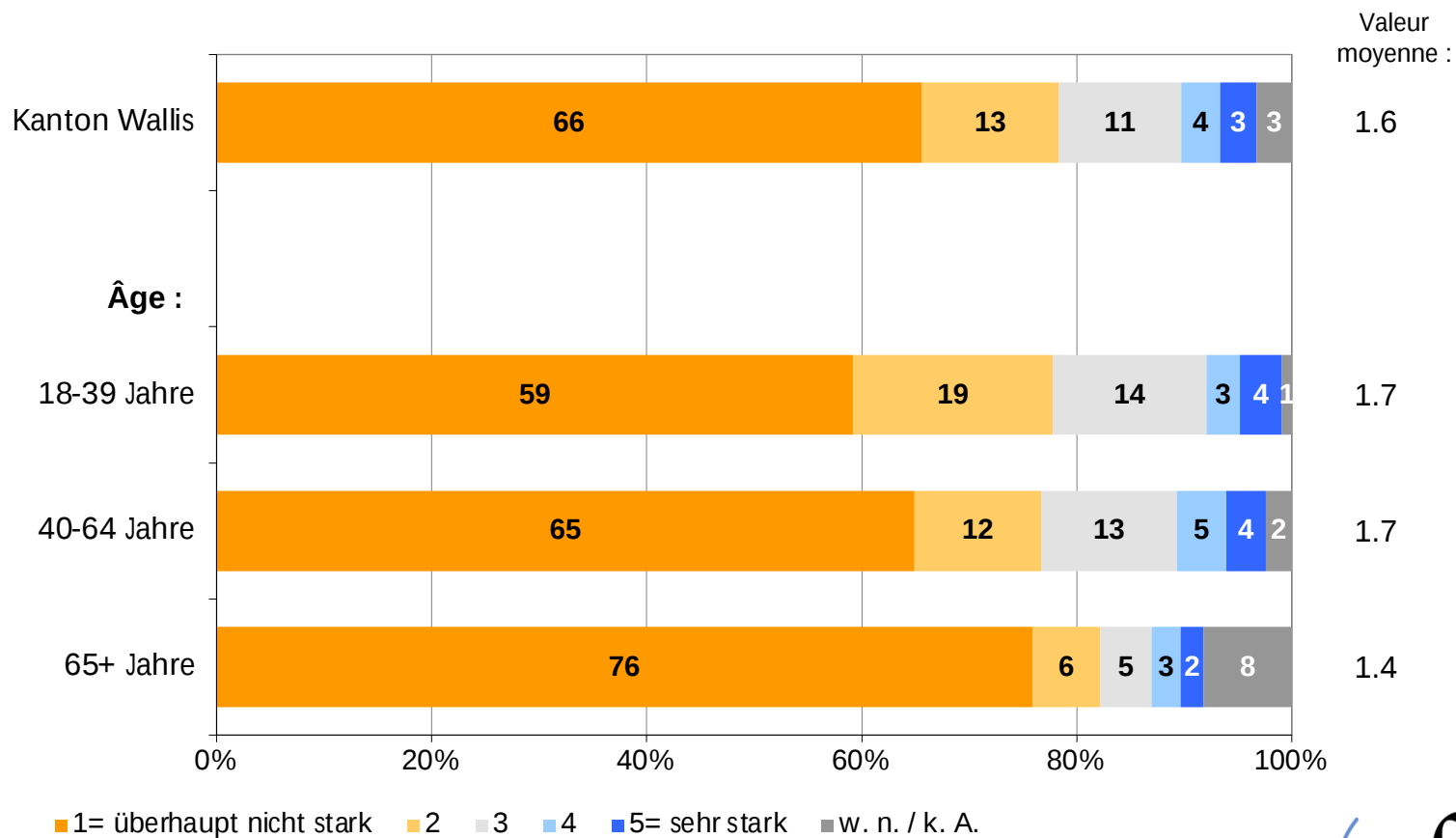


Question 2.6 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Avis de l'Église

Influence des moteurs de recherche Internet sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les jeunes (18-39 ans et 40-64 ans : 1,7 pour les deux) sont bien plus susceptibles d'être influencés par les moteurs de recherche sur Internet dans leur opinion au sujet du suicide assisté que les personnes âgées (65+ ans : 1.4)

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

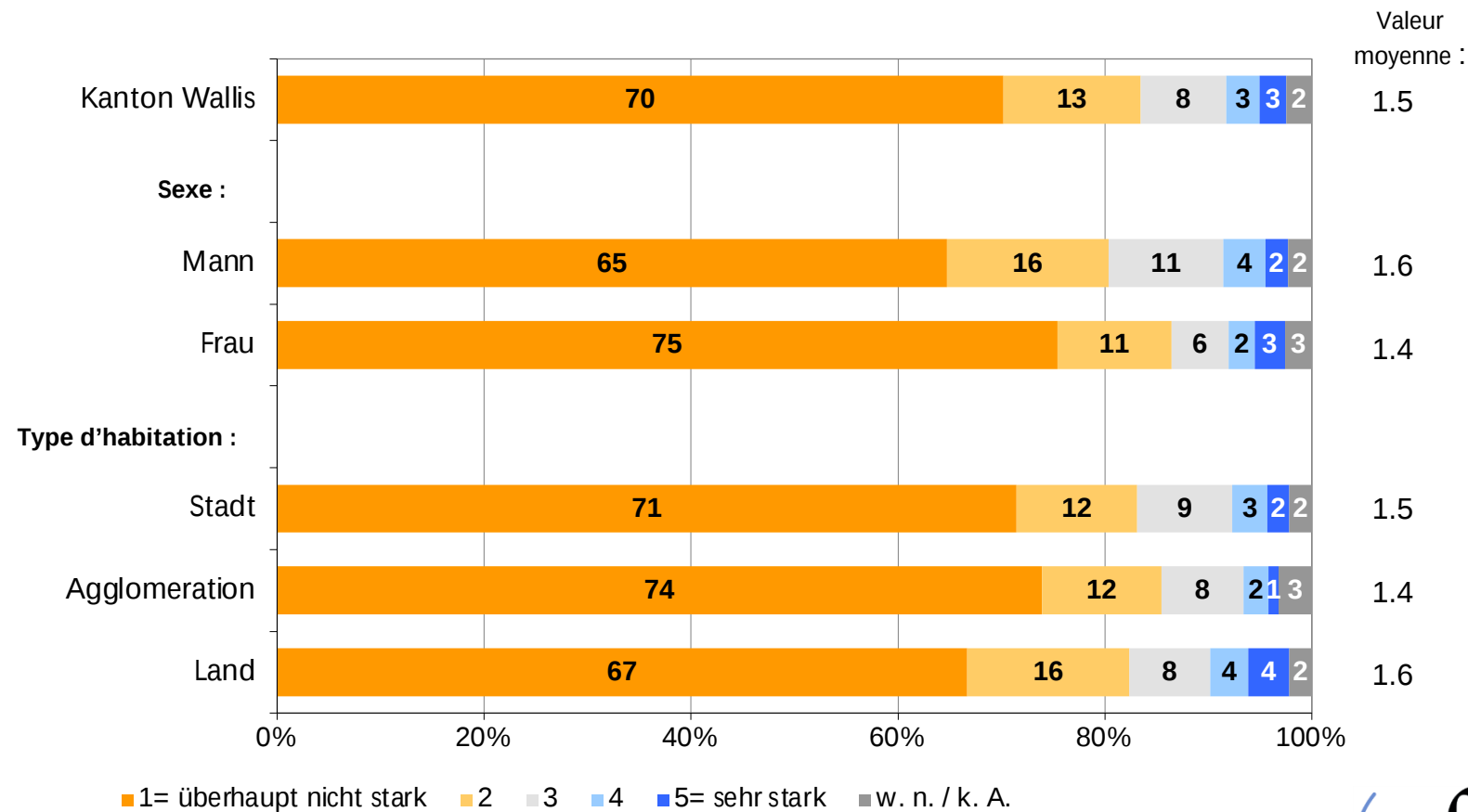


Question 2.7 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Moteurs de recherche sur Internet (p. ex. Google, Bing, Yahoo)

Influence des partis politiques sur l'opinion au sujet du suicide assisté

Les hommes (1.6) et les personnes vivant dans les zones rurales (1.6) sont bien plus influencés par les partis politiques que les femmes (1.4) et les personnes vivant dans les zones urbaines (1.4) dans leur opinion au sujet du suicide assisté

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002



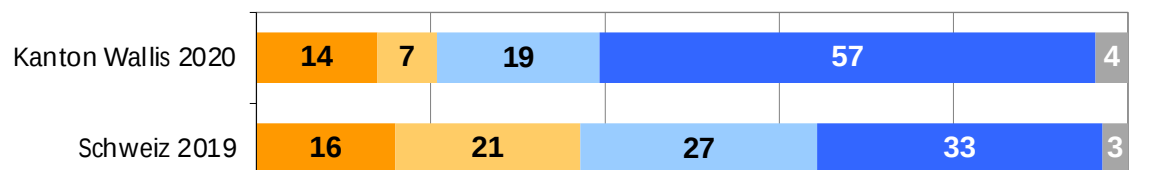
Question 2.8 : Lorsque vous réfléchissez à la question de savoir si vous êtes pour ou contre le suicide assisté ou même l'aide au suicide, quels sont les facteurs qui influencent votre opinion ? Partis politiques

Aperçu des questions 3, 4, 7 et 8 : comparaison annuelle

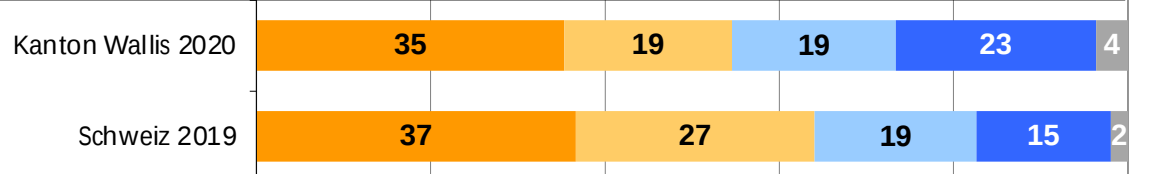
Les tendances identifiées dans l'enquête à l'échelle de la Suisse en 2019 sont également confirmées par l'enquête actuelle dans le canton du Valais. La majorité des personnes interrogées dans le canton du Valais pensent que les maisons de retraite et de soins devraient proposer une aide au suicide dans leurs établissements par le biais d'une organisation telle que EXIT ou DIGNITAS (plutôt oui et oui en 2020 : 76 % ; Suisse 2019 : 60 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Suisse 2019 = 1006 ; n Canton du Valais 2020 = 1002

3. Pensez-vous que les maisons de retraite et de soins, en particulier celles dont le fonctionnement est financé par des fonds publics, devraient proposer une aide au suicide assurée par une organisation telle que EXIT ou DIGNITAS ?



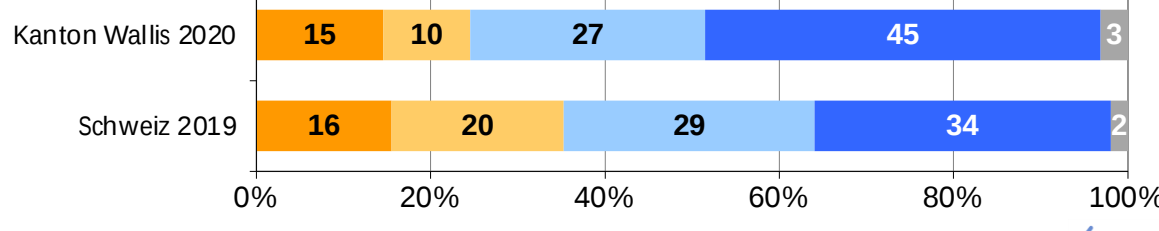
4. Un médecin devrait-il également être autorisé à délivrer une ordonnance pour un médicament mortel, quel que soit l'âge de la personne, sans que celle-ci soit gravement malade, si le médecin estime que cela est justifié ?



7. Un médecin devrait-il également être autorisé à délivrer une ordonnance pour un médicament mortel à une personne de plus de 75 ans qui n'est pas gravement malade et qui pense avoir suffisamment vécu ?



8. Pensez-vous que dans le cas où la personne atteinte de démence a expressément fait part de sa volonté de mourir dans son testament avant de perdre la capacité de juger, l'euthanasie active directe, également appelée meurtre à la demande, devrait être exceptionnellement autorisée au médecin ?

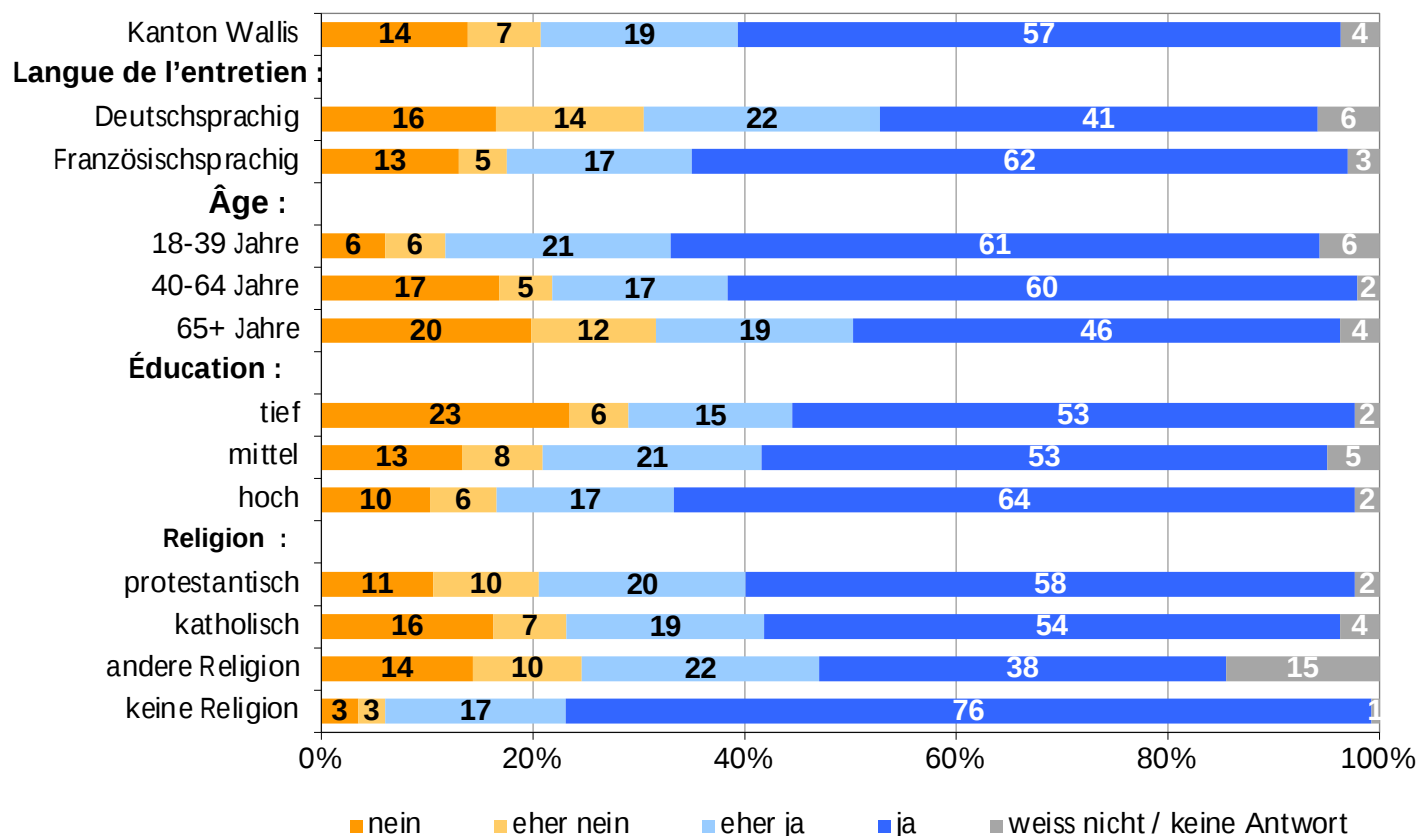


nein eher nein eher ja ja w. n. / k. A.

Aide au suicide dans les maisons de retraite et les maisons de soins : comparaison des sous-groupes

Trois quarts des personnes interrogées dans le canton du Valais (plutôt oui à oui : 76 %) pensent que les maisons de retraite ou de soins devraient proposer une aide au suicide dans leur institution par le biais d'une organisation telle que EXIT ou DIGNITAS. Cette opinion est notamment partagée par les francophones (plutôt oui à oui : 79 %), les jeunes (plutôt oui à oui : 18-39 ans : 83 % ; 40-64 ans : 76 %), les personnes ayant un niveau d'éducation élevé (plutôt oui à oui : 81 %) et les personnes qui déclarent n'appartenir à aucune religion (plutôt oui à oui : 93 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

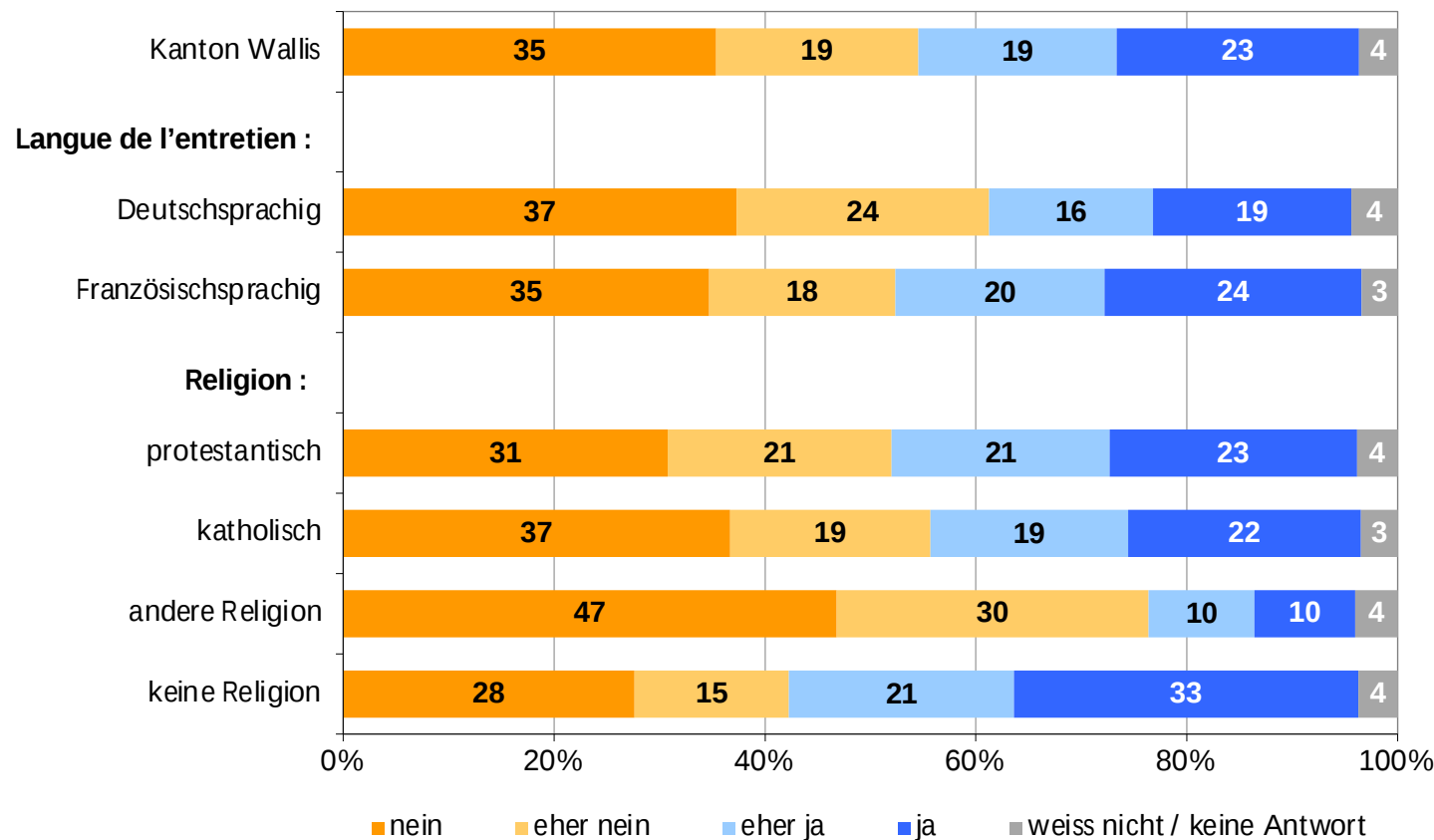


Question 3 : Pensez-vous que les maisons de retraite et de soins, en particulier celles dont le fonctionnement est financé par des fonds publics, devraient proposer une aide au suicide assurée par une organisation telle que EXIT ou Dignitas ?

Suicide assisté en cas de maladie non grave, quel que soit l'âge : comparaison des sous-groupes

Un peu plus de la moitié des personnes interrogées dans le canton du Valais (plutôt non à non : 54 %) pensent qu'une ordonnance pour un médicament mortel ne devrait pas être délivrée à une personne qui n'est pas gravement malade, même si le médecin considère cela comme justifié. Cette opinion est notamment partagée par les germanophones (plutôt non à non : 61 %) et les personnes qui se déclarent appartenir à une autre religion (plutôt non à non : 76 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

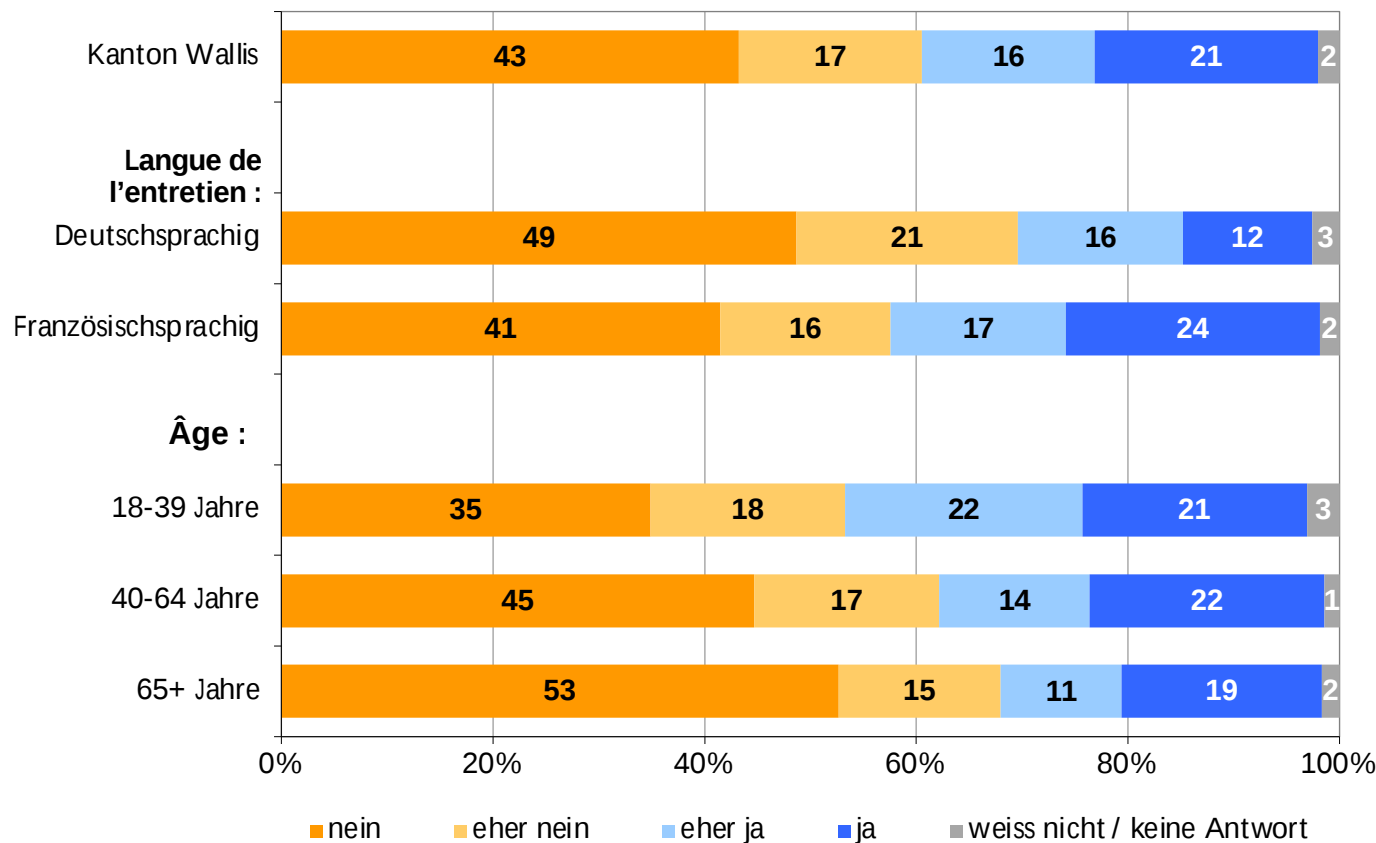


Question 4 : Un médecin devrait-il également être autorisé à délivrer une ordonnance pour un médicament mortel, quel que soit l'âge de la personne, sans que celle-ci soit gravement malade, si le médecin estime que cela est justifié ?

Suicide assisté en cas de maladie non grave chez les personnes de plus de 75 ans : comparaison des sous-groupes

La proposition selon laquelle un médecin devrait également être autorisé à rédiger une ordonnance pour un médicament mortel pour une personne de plus de 75 ans sans qu'elle soit gravement malade n'est pas soutenue par les trois cinquièmes des personnes interrogées dans le canton du Valais (plutôt non à non : 60 %). Les germanophones (plutôt non à non : 70 %) et les personnes âgées (plutôt non à non : 40-64 J. : 62 % ; 65+ ans : 68 %) n'ont notamment pas soutenu cette proposition.

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

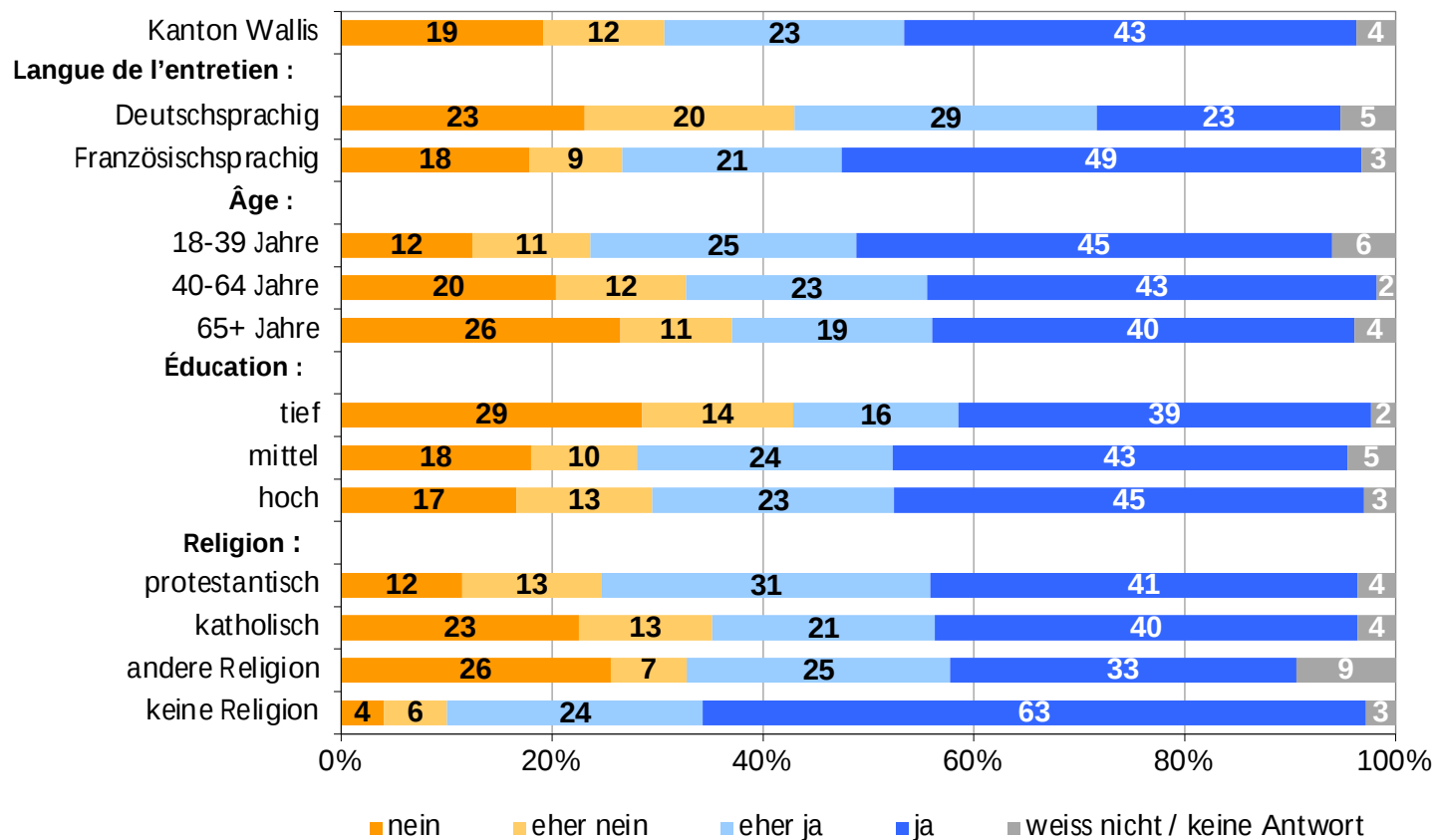


Question 4 : Un médecin devrait-il également être autorisé à délivrer une ordonnance pour un médicament mortel à une personne de plus de 75 ans qui n'est pas gravement malade et qui pense avoir suffisamment vécu ?

Intégration du suicide assisté dans le système de soins de santé

En revanche, deux tiers des personnes interrogées dans le canton du Valais (plutôt oui à oui : 66 %) sont en faveur de l'intégration du suicide assisté dans le système de soins de santé. Cette opinion est notamment partagée par les francophones (plutôt oui à oui : 70 %), les jeunes (18-39 ans plutôt oui à oui : 70 %), les personnes ayant un niveau d'éducation moyen ou élevé (plutôt oui à oui : 67 % pour les deux) et les personnes qui se déclarent n'appartenir à aucune religion (plutôt oui à oui : 87 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002

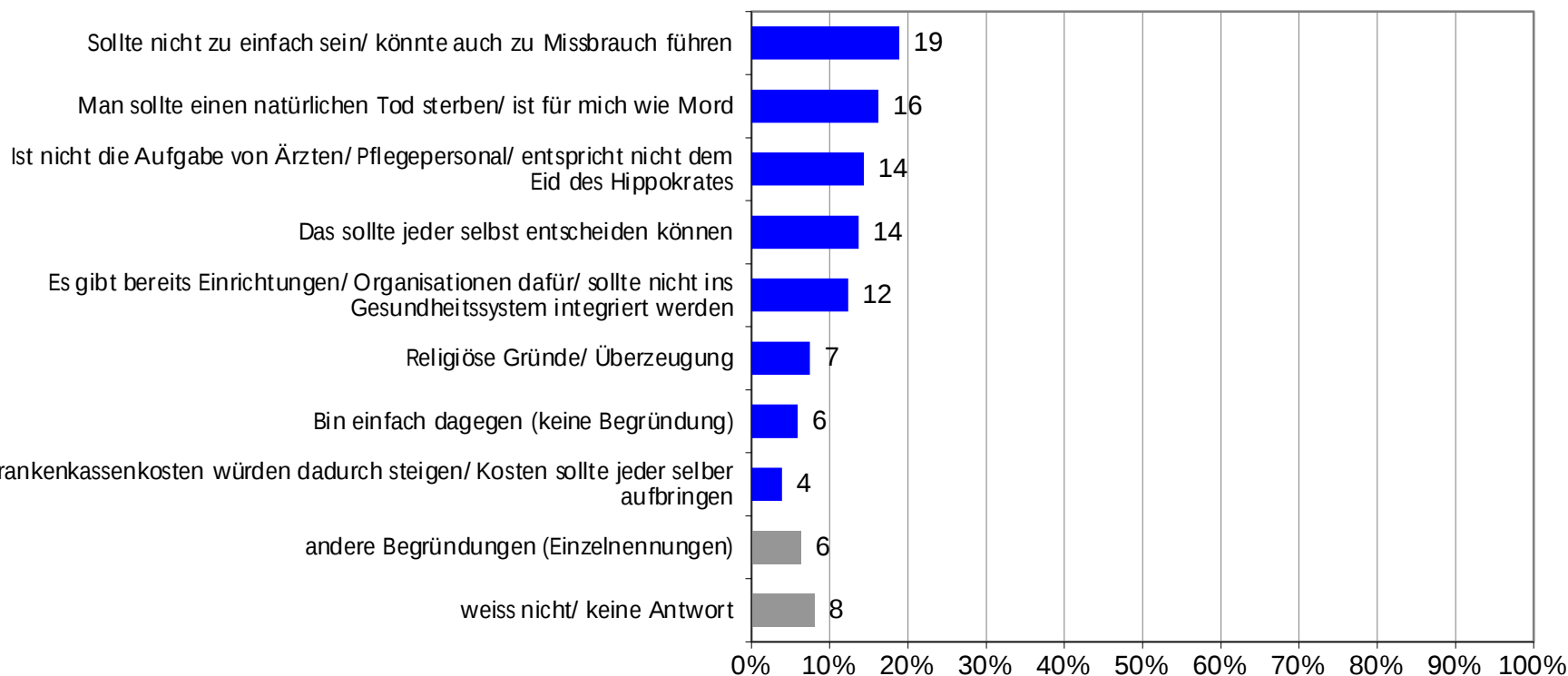


Question 5 : Seriez-vous favorable à ce que le suicide assisté soit intégré dans le système de soins de santé, afin de rendre possible le suicide assisté dans les hôpitaux et par les médecins et le personnel soignant ?

Arguments contre l'intégration du suicide assisté dans le système de soins de santé

Les personnes qui ne seraient (plutôt) pas favorables à l'intégration du suicide assisté dans le système de soins de santé craignent que ce ne soit trop facile ou que cela puisse conduire à des abus (19 %) ou pensent que les Hommes doivent mourir de mort naturelle (16 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; filtre : si la personne n'est (plutôt) pas favorable à l'intégration du suicide assisté dans le système de soins de santé ; n Canton du Valais 2020 = 307 ; question ouverte – codée ; réponses multiples possibles ; réponses à partir de 2 % seulement

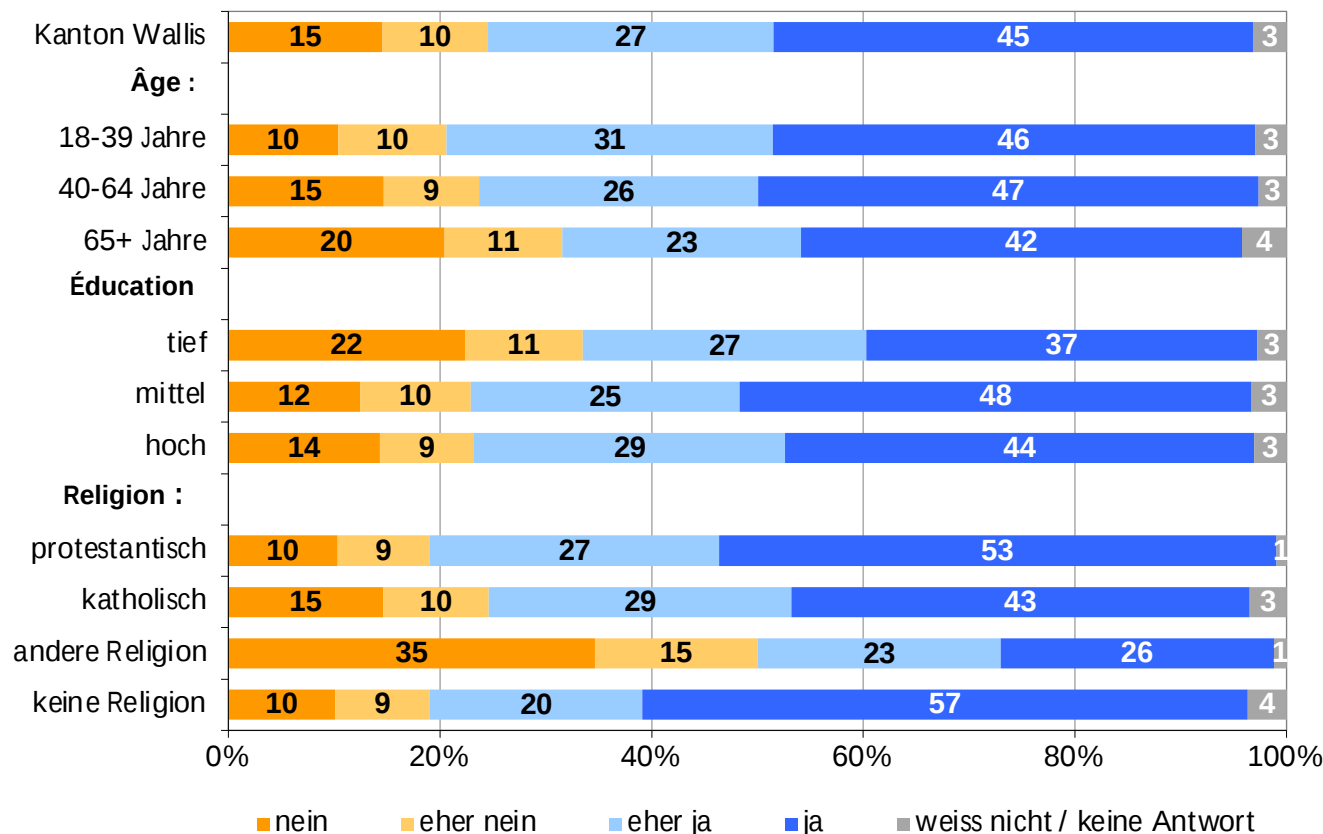


Question 6 : Pourquoi n'êtes-vous pas favorable à ce que le suicide assisté soit intégré dans le système de soins de santé, afin de rendre possible le suicide assisté dans les hôpitaux et par les médecins et le personnel soignant? Pouvez-vous justifier votre réponse ?

L'aide au suicide active directe pour les patients atteints de démence : comparaison des sous-groupes

Près des trois quarts des personnes interrogées dans le canton du Valais (72 %) pensent que l'aide au suicide active directe devrait être exceptionnellement autorisée dans le cas où la personne atteinte de démence a explicitement exprimé sa volonté de mourir avant de perdre la capacité de juger. Cette opinion est notamment partagée par les jeunes (plutôt oui à oui : 18-39 ans : 77 % ; 40-64 ans : 73 %), les personnes ayant un niveau d'éducation moyen ou élevé (plutôt oui à oui : 74 % pour les deux) et les personnes qui se déclarent n'appartenir à aucune religion (plutôt oui à oui : 77 %).

Chiffres en pourcentage ; pondérés en fonction de la langue de la personne interrogée, de son âge et de son sexe ; n Canton du Valais 2020 = 1002



Question 7 : Pensez-vous que, dans le cas où la personne atteinte de démence a expressément fait part de sa volonté de mourir dans son testament avant de perdre la capacité de juger, l'euthanasie active directe, également appelée meurtre à la demande, devrait être exceptionnellement autorisée au médecin ?

gfs-zürich, études de marché et sociales

gfs-zürich, études de marché et sociales

Riedtlistrasse 9

8006 Zurich

www.gfs-zh.ch

Dr Andreas Schaub, directeur de l'institut et du projet

andreas.schaub@gfs-zh.ch

044 360 40 28